

15ème législature

Question N° : 21069	De M. Charles de la Verpillière (Les Républicains - Ain)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > pharmacie et médicaments	Tête d'analyse > Préparation des doses à administrer (PDA) - Généralisation	Analyse > Préparation des doses à administrer (PDA) - Généralisation.
Question publiée au JO le : 02/07/2019 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Charles de la Verpillière appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'intérêt d'étendre, voire de généraliser, les PDA (préparation des doses à administrer). Suite à des prescriptions médicamenteuses, l'objectif serait d'éviter le gaspillage de médicaments et l'automédication, tout en s'inscrivant dans le cadre d'économies liées au financement de la sécurité sociale. Il lui demande donc quelles sont les intentions du Gouvernement en la matière.